

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DANJOUTIN

EXTRAIT DU REGISTRE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Danjoutin, convoqué le seize septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle d'Honneur de la mairie de Danjoutin, sous la présidence de M. Emmanuel FORMET.

Présents

M. FORMET Emmanuel, Président

Mmes HENRY Pierrette, IFFENECKER Evelyne, LAPEYRE Eliette, LUCIANI Claire, RAPIN Michèle, RONZANI Catherine, VAUDOUX Céline

MM. BARON Ghislain, GARDOT Serge, OUCHELLI Karim

Excusés

Mme CARMINATI Annie, excusée

M. CATTE Paul, excusé, donne procuration à Mme LAPEYRE Eliette

Mme CUROT Martine, excusée, donne procuration à M. BARON Ghislain

Mme LABOUREY Nelly, excusée, donne procuration à Mme LUCIANI Claire

Mme LARTOT Eléonore, excusée

M. GOBERT Pierre, excusé

Secrétaire de séance

Mme WEBER Stéphanie, Directrice

Nombre de membres	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	14
Nombre d'absents excusés	06

Délibération n° 35/24-09-24

---- OBJET ----

BUDGET 2024 RPA – Décision modificative

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'administration valide la décision modificative budgétaire présentée en annexe.

Ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Emmanuel FORMET

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Transmis en Préfecture le 30/09/2024

Affiché le 30/09/2024

Le Président,

